

# L'écho du Parc

Numéro 34 - Mai 2005 - octobre 2005



Nature  
Urbanisme  
Economie  
Patrimoine  
Aménagement  
Tourisme

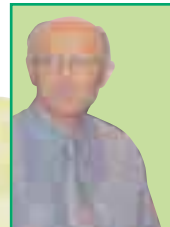


Numéro spécial

# Le Parc à 20 ans !



# Le mot du Président



Yves Vandewalle  
Conseiller Général des Yvelines  
Maire de Lévis-Saint-Nom

## Sommaire

Vingt ans, l'esprit toujours militant  
Historique et projet du Parc \_\_\_\_\_ P3



Protéger/valoriser  
Le Parc grandeur nature \_\_\_\_\_ P6  
Redécouvrir le patrimoine \_\_\_\_\_ P8



Maîtrise de l'urbanisation  
Un Parc bien bâti \_\_\_\_\_ P10  
De la ville aux champs, des territoires  
à partager \_\_\_\_\_ P12



Le Parc en images \_\_\_\_\_ P14

Maintien d'un territoire vivant  
Le travail, c'est la santé du Parc \_\_\_\_\_ P16  
Le partage de l'espace rural \_\_\_\_\_ P18  
Bien chez nous, bienvenue chez nous \_\_\_\_\_ P20



Mobilisation des habitants  
Parlez vous Parc ? \_\_\_\_\_ P22

Echo du Parc  
Mai > octobre 2005 n° 34

Directeur de la publication :  
Charles-Antoine de Ferrières  
Président de la commission  
communication : Guy Poupart  
Rédactrice en chef :

Virginie Le Vot  
Comité de rédaction : Virginie  
Le Vot, Patrick Blanc, Hélène  
Dupont - Ont participé à ce  
numéro : M. Adam, E. Aubert,  
M. Biette, S. Bloch, G. Brice,  
D. Cambournac, M. Drici,  
C. Geronimi, J. Guyot, L. Guilbot,  
D. Leroy, E. Lemonnier, A. Lottin,  
A. Michel, P. Rocher

Pour l'équipe du Parc :  
O. Sanch, F. Hardy, V. Pastor,  
B. Rombauts, G. Wolff, N. Burgher,  
M.L. Gaillard, F. Pouzergues,  
D. Lemaistre  
Maquette : e.maginère  
Impression sur papier sans  
chlorure : Imprimerie de Pithiviers  
Photographies : S. Perera,  
P. Pion, Diapotheque PNR, DR.

Parc naturel régional  
Château de la Madeleine  
Chemin Jean Racine  
78472 Chevreuse cedex  
Tél. : 01 30 52 09 09  
contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr  
[www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)



## Vingt ans, l'esprit toujours militant !

Un Parc naturel régional relève d'une vocation, mieux, d'un militantisme : pour ses défenseurs, ses élus, ses associations comme pour ses habitants... Comment est née la Haute Vallée de Chevreuse ?

Quels sont les missions, les enjeux et les perspectives de notre Parc ? Voici de quoi satisfaire la curiosité des habitants du Parc à qui nous souhaitons, pour ces 20 ans qui sont avant tout les leurs, un bel anniversaire !

Il était une fois (vous n'imaginiez pas que cette belle histoire commence autrement !), le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ! Belle histoire, qui plus est, dont le héros fête ses 20 ans. D'ailleurs, nous, habitants du Parc, avons donc tous 20 ans !...

### Un bébé très attendu

Mais au fait, quelle est cette histoire d'amour à l'origine de notre naissance ?

Nos 20 ans sont ceux de la déclaration officielle de la création du Parc, en décembre 1985, fruit de 19 communes unies pour défendre un cadre et un projet de vie. L'origine de cet heureux événement nous renvoie aux années 1969-70...

Les villes nouvelles viennent d'éclorre. L'idée de préserver des espaces naturels de respiration à proximité des grands ensembles pour créer une complémentarité et un équilibre à l'échelle régionale fait déjà son chemin. Par ailleurs, pour éviter les règles et obligations de l'urbanisme planifié des villes nouvelles, les promoteurs, avides, se mettent à faire pousser, aux environs, des champs de pavillons, plantés industriellement, sans grande précaution. On les surnommait alors les "chalandonettes", du nom du ministre Chalandon, instigateur des nouvelles "maisons à la campagne". Près de Saint-Quentin-en-Yvelines, les terres convoitées sont légion. Depuis les années 50, la déprise agricole avait laissé à l'abandon prairies et vergers, autant de superbes pelouses en perspective ! Une situation qui ne laisse pas indifférent Philippe Saint-Marc qui, dès 1967, avertissait les autorités et dénonçait les risques encourus par la vallée de Chevreuse. Il fonde alors le Comité de sauvegarde de la Vallée de Chevreuse.

Les élus sont aussi en alerte. "En novembre 1969, l'une de ces chalan-



L'inauguration de la Maison du Parc, au château de la Madeleine en 1989

donettes est projetée sur la ferme de la Massicoterie, se souvient Claude Dumond, alors maire de Dampierre-en-Yvelines depuis deux mois et qui présidera le Parc de 1985 à 1998 : 2500 logements sur les communes de Senlis, les Essarts et Dampierre ! Nous faisons plier le ministre, le projet avorte. Lors d'un article écrit pour Les Nouvelles de Rambouillet en 1970, je préconise la création d'un Parc naturel régional comme seule solution pour protéger la vallée de Chevreuse, car les pressions continuent : 1200 logements sont projetés à la Roche Couloir à Chevreuse. Nous faisons encore échouer le projet, comme celui des 2500 logements dans le bois de Méridon en 1972 : nous faisons acheter les bois par le Département. L'année suivante, le Duc de Luynes veut vendre aux promoteurs immobiliers de la banque Lazard 1372 hectares de son domaine situés sur huit communes du Parc". Élus et associations locales se soulèvent. Le Comité de sauvegarde de la vallée de Chevreuse et de nombreuses autres associations qui se constitueront rapidement après en Union des Amis du Parc, louent un car et font



20 ans après, associations et élus restent mobilisés pour défendre le Parc, ici en 2004 contre le projet de forage pétrolier



découvrir aux journalistes la Haute Vallée de Chevreuse. Le quotidien *Le Monde* relaie les faits, l'affaire fait scandale. Tant et si bien que le ministre décide de préempter 550 hectares en ZAD, la SAFER Ile-de-France achète les terres agricoles et le ministère de l'Agriculture acquiert les espaces boisés pour compléter la forêt de Rambouillet ! Les sites entre Dampierre, Maincourt et Senlisse deviennent classés, suite à la demande des conseils municipaux de Dampierre et Senlisse. En prime, l'État classe le vallon du Pommeret ! L'Union des Amis du Parc qui milite activement pour la création de ce Parc naturel régional organise, dès 1975, une première fête du Parc, afin de mobiliser autour du projet. Un événement qui se renouvellera annuellement jusqu'à la création.

## Treize ans de persévérance et de patience

Dès 1972, 13 communes s'unissent pour créer un Parc naturel régional afin de défendre la richesse du patrimoine naturel, culturel et humain de leur territoire. Après avis favorable du Conseil Général des Yvelines en 1973 et 1974, s'ensuivent de longues études et délibérations des communes, puis de la Région le 19 juin 1979 (l'Ile-de-France, ex "District de la région parisienne", venait d'être créée le 1<sup>er</sup> juillet 1976) et enfin de l'État. En février 1981, l'organisme en charge de l'élaboration de la Charte constitutive du premier Parc naturel régional d'Ile-de-France est en place. Deux ans et demi plus tard, le projet est rédigé et il reste à délibérer. Pas de doute pour les communes instigatrices du projet, toutes s'engagent. Une signature tarde : celle du ministère, en raison des perspectives de prolongement de l'A12. Déjà... (on retrouvera cette même attente, pour les mêmes raisons, lors de la signature de la seconde charte, durant toute l'année 1998).

Mais le Parc est déjà en marche. Le 20 juin 1984, un syndicat mixte de réalisations (organisme de gestion autonome regroupant les communes et la Région) est créé. Le Parc entre dans le Contrat de Plan 1984-1989 de la Région Ile-de-France (ce contrat engage la



Contenir l'urbanisation, préserver les patrimoines naturels, le plus petit des Parcs se donne une vaste mission

contribution de l'État aux projets des Régions, il va constituer le support essentiel du financement du Parc). Décembre 1985, alléluia ! Toutes les conditions sont réunies, nous voici devenus Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, réunissant alors 19 communes : Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse, Sonchamp et Vieille-Eglise-en-Yvelines.

## 1985-1999, les "grands travaux" du Parc

Vingt-troisième de la famille, la Haute Vallée de Chevreuse est atypique : le plus petit des Parcs naturels régionaux, cerné par l'urbanisation, sa problématique n'est pas la désertification (lire l'encadré "Genèse des Parcs") mais, au contraire, la maîtrise du développement d'une urbanisation débridée et la protection de ses espaces naturels sensibles. Après la forte pression foncière des années 70, la vallée de Chevreuse enregistrait encore, de 1982 à 1990, un rythme de développement de terrains à bâtir de 50 hectares/an. Depuis, ce chiffre s'est nettement infléchi, marquant les effets de la création du Parc. Le Parc s'attache, en parallèle, à reconquérir la qualité des eaux de surface du bassin de l'Yvette, à créer et baliser près de 250 km de sentiers pédestres, liens puissants entre promeneurs et territoires, témoignant de la richesse du patrimoine local. Un colossal travail de fourmi est également entrepris : l'inventaire des patrimoines. Les richesses de chaque commune (faune, flore, milieux naturels, patrimoine vernaculaire, paysages) sont recensées, repérées, étudiées, analysées, photographiées et compilées dans de précieux documents, dont *Le grand livre des paysages*, mis à disposition de chaque mairie (les habitants peuvent consulter ces ouvrages). Des animations sont créées,

### Genèse des Parcs



L'idée des Parcs naturels régionaux naît lors du colloque de Lurs (Luberon) placé sous l'égide de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) en 1966. La motivation est simple : contrer la désertification française de territoires ruraux reconnus pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère en les dotant d'un projet fondé sur la protection et la valorisation de ce patrimoine, avec pérennité et nouvelle dynamique. Le décret signifiant la création des Parcs naturels régionaux apparaît en 1967, deux ans après celle des Parcs nationaux. Le concept de "développement durable", avant même qu'apparaisse l'expression 20 ans plus tard, était déjà en route !

\* En 1987, le rapport de la commission mondiale sur l'Environnement et le Développement dit : le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La conférence de Rio de Janeiro en 1992 ajoute à cette définition : la protection de l'environnement doit constituer une partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.

A noter : les Japonais, plutôt que de "développement durable" parlent de "sagesse de la nature"... à méditer !

### Budget annuel du Parc (exercice 2004)

Fonctionnement :		Investissement/subventions aux communes : 1 427 800 €	
1 117 000 €			
Financeurs : Etat	12 %	Financeurs : Etat	10 %
Région	44 %	Région	52 %
Département	29 %	Département	35 %
Communes	15 %	Autres	3 %

telle la fête du Parc en partenariat avec l'association l'Union des Amis du Parc, pour mieux faire connaître les communes, leurs paysages et les produits du terroir.

Quatre communes : Saint-Forget, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines et Ponthévrard rejoignent les 19 géniteurs. A leurs côtés, le Parc apporte conseils, assistance et subventions dans ses champs de compétences : aide à l'intégration d'opérations immobilières dans les villages et le paysage, restauration du petit patrimoine, création d'un maillage de chemins, participation financière pour les enfouissements de réseaux (depuis 1991, lignes électriques et téléphoniques ont été enterrées sur plus de 33 km), etc.

## 1999, le "petit" Parc devenu grand redouble d'efforts

En 1999, une nouvelle charte est adoptée pour les dix années à venir. Quatre axes d'intervention sont énoncés (*lire les pages suivantes*). La charte réaffirme et précise les objectifs de préservation du territoire :

- maîtrise de la croissance de l'urbanisme,
- mise en valeur du patrimoine, notamment naturel.

Elle renforce les actions et les aides du Parc auprès de la population :

- soutien au développement économique pour un territoire vivant,
- information et sensibilisation des habitants.

Cependant, Sonchamp et Ponthévrard décident de quitter le Parc. Les 21 communes comptent aujourd'hui environ 46000 habitants et occupent une superficie de 24500 hectares dont 89 % sont des espaces naturels.

"Maintenir ce chiffre face aux besoins minimum d'urbanisation, explique le directeur du Parc, Charles-Antoine de Ferrières, impose d'organiser un développement maîtrisé sous forme d'une densification des cœurs de bourgs. Mais, entre 1990 et 1999, le taux d'emploi (rapport entre les emplois sur le Parc et les actifs du territoire) a chuté de 54 à 48 %. En d'autres termes, nos communes ont tendance à évoluer vers du "résidentiel", pour ne pas dire des villages dortoirs, ce qui menace notre qualité et notre cadre de vie. Le Parc et les communes doivent aujourd'hui concentrer leurs efforts en faveur du logement locatif pour maintenir une population jeune ou à revenus modérés, et du développement économique pour créer de nouveaux emplois tels les services à la personne, l'artisanat, les commerces de proximité...".



○ Sonchamp : a fait partie du Parc de 1985 à 1999  
 Ponthévrard : a fait partie du Parc de 1995 à 1999

○ Limite du Parc composé depuis 1999 de 21 communes.  
 - 46 000 habitants  
 - 25 000 hectares (dont 11 000 de forêts et 10 000 de surfaces agricoles)  
 - près de 1000 édifices, maisons anciennes et œuvres d'art recensés à l'inventaire général.  
 - 250 km de sentiers de randonnée pédestre.

D'autant que les enfants de nos communes bénéficient, depuis 1999, de programmes éducatifs de sensibilisation aux enjeux de notre environnement et à la richesse de notre Parc !

A 20 ans, où iront-ils vivre ?... ■

Patrick Blanc

## D'une charte à l'autre...

Yves Vandewalle prit la présidence du Parc en mai 1998, succédant à Claude Dumond. Il nous confie ici les réflexions qui ont mené à l'application de la seconde charte.

"Au lendemain des élections de 1995, j'ai présidé la commission chargée de préparer la nouvelle "Charte" du Parc naturel régional pour les années 1999 - 2009. Elle a été signée in extremis début 1999, après une année de discussions avec l'Etat et la Région à cause du projet de prolongement de l'autoroute A12, débat tranché alors in fine par un avis du Conseil d'Etat estimant que le projet inscrit au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (avec une section souterraine) était

compatible avec la Charte. La rédaction d'une nouvelle Charte tous les dix ans est une obligation fixée par la loi ; elle met les Parcs naturels régionaux à l'abri de la routine. Elle est l'occasion pour les communes, le Département, la Région et l'Etat de redéfinir ensemble un projet de développement durable pour le territoire et les moyens humains et budgétaires à mettre en œuvre pour le réaliser. La nouvelle Charte a donc repris des objectifs de la première, toujours d'actualité, comme la maîtrise de l'urbanisation, l'amélioration de la qualité des eaux et la mise en valeur des espaces naturels notamment. Elle a

aussi ouvert de nouveaux chantiers : le développement économique, l'éducation à l'environnement, la qualité du bâti public et privé...

### A l'horizon 2009

D'ici 2009, le Parc devra se doter d'une troisième Charte. Comme il s'agit de définir ensemble un projet de développement durable, la concertation occupera une place centrale dans le processus. Rendez-vous à la fin de cette année pour commencer à élaborer cette Charte qui conduira notre Parc naturel régional, comme je l'espère, à son trentième anniversaire."

Protéger  
valoriser

# Le Parc grandeur nature

## Environnement et nature

Rivières, prairies, zones humides, mares, haies, forêts, faune et flore sensibles, espèces rares..., tous les milieux naturels, toutes les espèces vivantes sont surveillés (autant que faire se peut), identifiés, protégés afin que la biodiversité présente sur le territoire du Parc soit préservée.  
Au cœur de ces écosystèmes : l'eau.

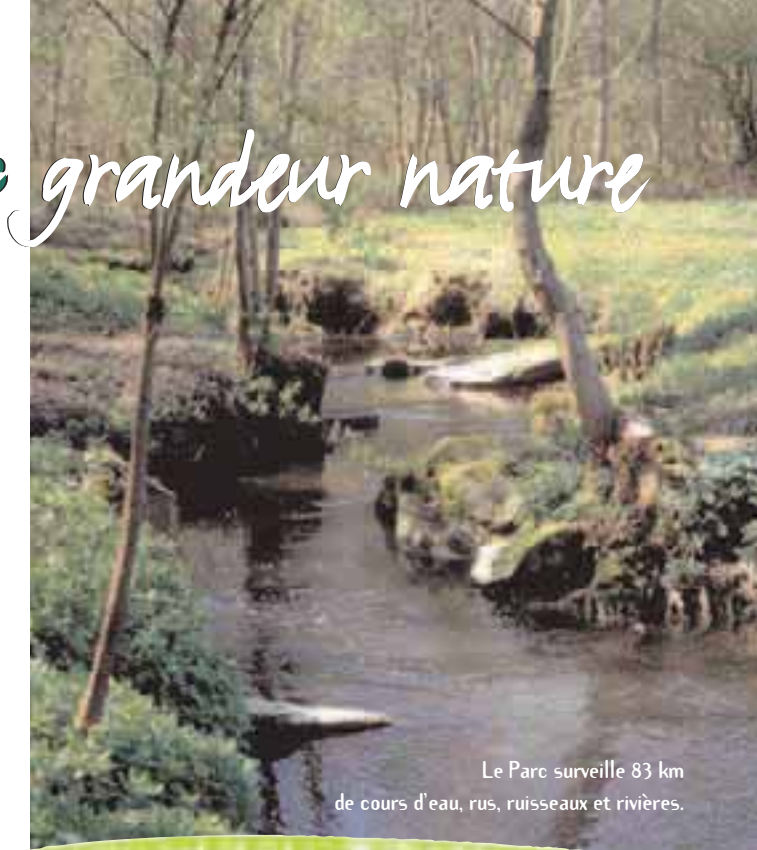


**B**rochets, écrevisses, libellules ont de bonnes fréquentations : l'onde pure ! Tout ce petit monde, si rare, réapparaît petit à petit. Car depuis 20 ans, le Parc porte une attention particulière à tout ce qui touche à l'eau, source de la vie. Les cours d'eau sont si discrets, si peu perceptibles qu'on les oublierait vite. Ainsi, sous les ronces coulait un ruisseau, peut-être même une rivière... Remis en lumière par le Parc.

### Eaux sages, odes et espoirs

Que seraient nos vallées sans ces rubans aquarellés qui ondulent comme soulignant d'un trait d'enfant, d'un trait d'union, les paysages et la vie qui va avec ?

Dès 1985, les cours d'eau ont bénéficié des bons soins du Parc. Le premier "Contrat de rivière" d'Ile-de-France a été signé pour l'Yvette, en 1989, pour une durée de cinq ans, et suivi depuis par d'autres contrats du même type. Fort de cette expérience, le Parc vient également de s'engager dans deux nouveaux programmes quinquennaux, dont un au profit du bassin versant de la Rémarde amont, baignant



Le Parc surveille 83 km de cours d'eau, rus, ruisseaux et rivières.

le sud du territoire. En effet, fin 2004, le Parc et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin de la Haute Vallée de la Rémarde ont signé une convention de partenariat pour mener les mêmes actions que sur l'Yvette amont. Ces contrats réunissent communes et syndicats hydrauliques, d'assainissement et d'eau potable, le Parc y joue un rôle fédérateur et met en place une gestion coordonnée et cohérente des bassins pour l'amélioration de la qualité de leur rivière. "En 20 ans, constate François Hardy, chargé de mission "Nature environnement", l'Yvette est devenue plus propre, plus visible, a vu son milieu naturel gagner une à deux classes de qualité sur une échelle de cinq niveaux (le suivi porte sur 40 points de contrôle). L'assainissement de plusieurs communes alors non équipées a pu être réalisé et l'acquisition de parcelles a permis l'ouverture de berges au public." Aujourd'hui, si l'assainissement reste à parfaire pour certaines communes, pour d'autres, le traitement ultime pourrait consister à faire transiter par des roselières, spécialement créées, les eaux sortantes des stations d'épuration, afin d'utiliser la capacité d'épuration naturelle, pour une eau beaucoup plus pure.

### Comme on fait son lit, on se douche

Couvrir d'attention nos calmes rivières passe également par une surveillance accrue du lit et des abords des cours d'eau. L'érosion trop forte due aux orages a, par endroits, altéré les fonds d'argile rocheux devenus lisses tel celui du ru du Pommeret amont. Des roches irrégulières de substitution y ont été installées pour que se déve-

### Côté projets...

#### Rainettes et reinettes

Vieux pommiers et jeunes grenouilles font bon ménage dans les fermes de Cernay. Aux Charmes, Francis Joyeux a conservé ses pommiers anciens et remplacé les plus abîmés par des plants de variétés locales. L'un d'eux a été équipé d'un nichoir pour chouette chevêche posé par l'équipe du Parc. "Je garde aussi toutes les mares, ça ne nuit pas, au contraire. Dans le temps, on n'était jamais inondé grâce à elles. Mais ce n'est plus le cas depuis que le bois d'à côté a été débardé avec de gros engins qui ont bouché les fossés en passant."

A la Ferme du Champart, Christophe Vallon soigne lui aussi ses mares. "On enlève la végétation, on les cure durant les années sèches comme celle-ci, c'est efficace et cela prend peu de temps. Ce sont des biotopes exceptionnels qui abritent le crapaud pélodyte ponctué, une espèce rare, et la rainette. En prenant conscience de l'intérêt de tous ces écosystèmes, le travail agricole dans un Parc naturel régional devient une chance, d'ailleurs je suis devenu agriculteur bio !"

### sos rivières

Renseignements, déclarations, conseils, dépositions..., vous pouvez joindre le technicien garde-rivières du Parc au numéro suivant : 01 30 52 89 42  
par internet à l'adresse : [sos-rivieres@pnr-chevreuse.org](mailto:sos-rivieres@pnr-chevreuse.org)  
ou par fax au 01 30 52 12 43  
En cas d'urgence, composez le 01 30 52 89 42 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. En dehors de ces heures, appelez la gendarmerie (17) ou les pompiers (18).



Sondage de la nature du sol dans un étang envasé, pour préparer les travaux de curage

loppe, voire se recrée, un potentiel de vie aquatique. En amont, des ouvrages "tampons" devront être aménagés rapidement afin de limiter les crues lors de pluies abondantes. En 2005, des mesures IBGN (Indice biologique global normalisé, qui évalue les populations de macro invertébrés présentes, animaux particulièrement sensibles aux diverses pollutions) seront effectuées pour vérifier qu'une vie s'y soit réinstallée.

## Des rivières bien gardées

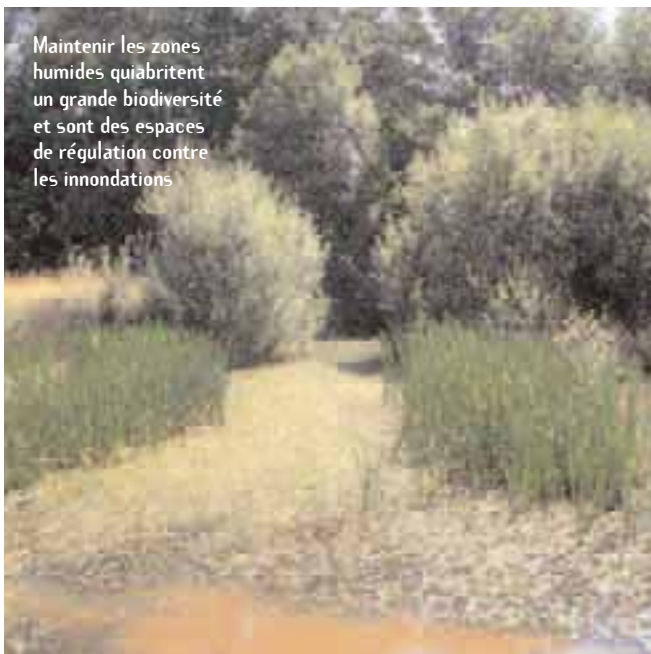
Travail de titan (ou peut-être de triton !), nos rivières ont été inventoriées au fil des années, mètre après mètre, par les techniciens du Parc : tracé précis, nature et constitution du milieu aquatique et des berges, pentes, herbiers, entraves naturelles... Les points sensibles et stratégiques sont régulièrement surveillés. Face à l'ampleur de la tâche, avec désormais deux bassins à entretenir, l'Yvette et la Rémarde amont, l'équipe du Parc s'est renforcée d'un technicien garde-rivières embauché en décembre 2004.

**110 sites naturels exceptionnels où vivent des espèces rares ont été identifiés dans le Parc.**

## Beau temps pour les zones humides

Sur l'Yvette et ses affluents, le Parc a mené chez les propriétaires riverains un vaste chantier de désencombrement des lits, de restauration de biefs anciens et d'aménagement des berges. "Ces interventions relèvent de mesures d'intérêt général, explique François Hardy. Car traiter un cours d'eau en amont, c'est éviter les crues en aval. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité de réhabiliter les zones humides. Zones d'absorption de crues, elles abritent une biodiversité exceptionnelle. Dans les années 70, les curages déposés en bord de rives empêchaient les débordements dans les espaces environnants. Il convient de revoir ces usages, de recréer des connexions avec les terrains riverains, de rendre à nouveau inondables les zones humides." ■

Patrick Blanc



Maintenir les zones humides qui abritent une grande biodiversité et sont des espaces de régulation contre les inondations



## Le Parc... et vous

Cinq espèces de chauves-souris, des mares intactes, plusieurs espèces animales et végétales rares, et même un tuf, une source pétrifiante cernée de concrétions calcaires quasi unique en Ile-de-France, sont quelques-unes des richesses de la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors. Créée par la commune de Châteaufort avec l'appui de l'Association de défense et de l'environnement de la Vallée de la Mérentaise à Châteaufort, la réserve naturelle s'étend sur 17 ha. "L'ADVMC a 20 ans comme le Parc, annonce fièrement Françoise Martin, la présidente. Nous militions déjà auparavant pour la création du Parc ! Nos premières actions ont conduit au classement de la vallée de la Mérentaise en 1976. Nos 80 adhérents participent à des chantiers d'entretien de la réserve selon le plan de gestion et le suivi étudié avec le Parc. Nous avons également pour partenaire une association de retraités qui nous aide. Des sentiers restent à aménager et nous souhaiterions agrandir la réserve avec les Prés Bicheret."



## Que peut faire le Parc ?

### Protection et gestion du patrimoine naturel et paysager

Tout Parc naturel régional a pour devoir de protéger et valoriser son patrimoine naturel, "notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages", dicit le décret n°94-765 du 01/09/1994, qui rappelle les fondements d'un Parc. Après un inventaire minutieux de ces patrimoines aboutissant à une connaissance pertinente de la diversité et de la richesse biologiques présentes sur le territoire, le Parc passe à l'action au milieu des années 90. Avec, tout d'abord, la réouverture de pâturages sur des prairies humides à la Gravelle (Saint-Lambert-des-Bois), puis à Ors (Châteaufort), à la Poufille (Milon-la-Chapelle), et à la Glacière (Saint-Rémy-lès-Chevreuse).



Des actions de protection des espèces sont menées tel un programme de restauration et de sauvegarde des chouettes chevêche et effraie, telle encore la protection de chauves-souris en favorisant leurs conditions d'habitat. Sur l'initiative du club Connaitre et Protéger la Nature "les Crossops", puis aux côtés d'associations, des campagnes sont réalisées en faveur des crapauds à Auffargis, dès 1995. Le Parc assure également la maîtrise d'œuvre

des deux Réserves naturelles régionales de Bonnelles et du domaine d'Ors (Châteaufort), de l'étang des Noës (Mesnil-Saint-Denis) et du marais de Maincourt (Dampierre-en-Yvelines).

Il s'intéresse aujourd'hui aux corridors, c'est-à-dire aux moyens qu'ont les animaux de passer d'un milieu à un autre, par exemple pour les grands gibiers de passer d'un massif forestier à l'autre. Ou bien encore, tous les éléments paysagers - haies, fossés, talus, bandes enherbées - qui permettent de relier entre elles les mares, et permettre ainsi un brassage essentiel des populations.

"La force du Parc, conclut François Hardy, est d'avoir une vision globale sur l'urbanisation, l'agriculture, les forêts et tous les milieux naturels afin de mieux appréhender l'impact de l'homme, mieux comprendre et éviter les contraintes néfastes aux uns et aux autres : l'homme est ainsi perçu, non pas à côté de la nature, mais bien comme un élément fonctionnel, constituant de la nature."

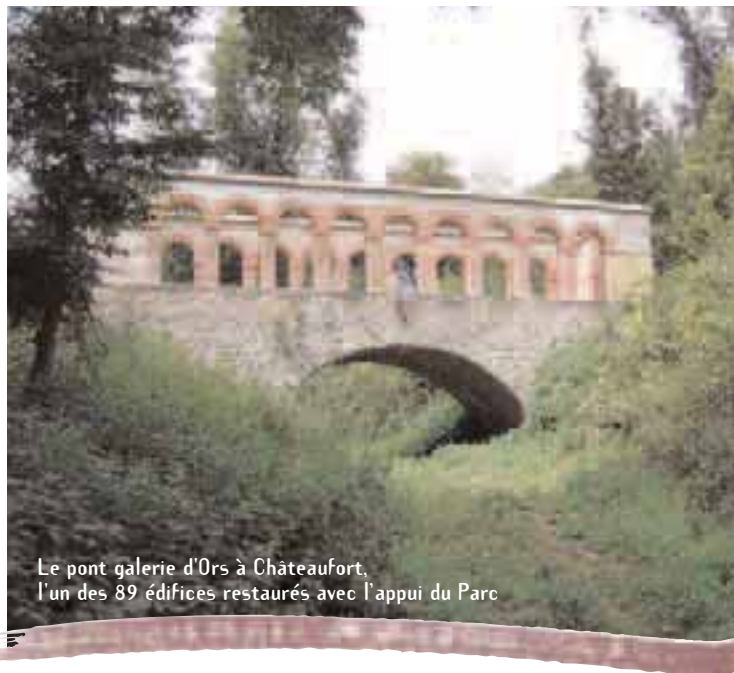
# Redécouvrir le patrimoine

## Patrimoine bâti

Avec un passé historique particulièrement riche, les grands sites patrimoniaux sont nombreux sur notre territoire : églises, abbayes, châteaux, manoirs. Au-delà de ces monuments historiques, il y a également le petit patrimoine rural, témoin de la vie passée – lavoirs, petits ponts – qui nécessitent un soin tout particulier en l'absence de dispositif de protection spécifique. Le Parc s'est donné pour objectif de contribuer à la réhabilitation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti.

Au-delà des grands sites classés (ici le château de Dampierre), le petit patrimoine mérite aussi notre attention.

Dans le bâti ancien, les monuments historiques classés ne sont pas seuls à mériter soins et honneurs. Ici, une maison typique ou une ferme, là un mur ou un porche, un pont ou un lavoir..., autant de témoignages des modes de vie, des activités, des usages d'autrefois. Mais ce petit bâti, tant public que privé, souvent disséminé, discret ou totalement ignoré, est d'autant plus vulnérable qu'il ne bénéficie pas d'une législation protectrice propre. Que de vieux murs abattus, d'anciens lavoirs détruits dans le passé, que l'on s'attache plutôt à restaurer à présent. Encore faut-il que les propriétaires (particuliers ou collectivités) aient conscience de leur valeur et de leur intérêt pour les générations futures. Les habitants du Parc bougent beaucoup (une moitié de la population se renouvelle tous les dix ans), il faut sans cesse les sensibiliser



Le pont galerie d'Ors à Châteaufort, l'un des 89 édifices restaurés avec l'appui du Parc

à la bonne cause. Regrettons chez certains de nos contemporains un manque de culture à l'égard des richesses patrimoniales locales, mais à l'inverse, réjouissons-nous de l'enthousiasme de beaucoup d'autres, souvent au sein d'associations actives (exemples, l'association la Mémoire de Chevreuse qui entreprend un travail de mémoire autour des petits ponts à Chevreuse, les Jeunes Castelfortains qui font revivre le passé médiéval de Châteaufort, les Amis de Moutiers qui ont œuvré à la restauration du lavoir et de la chapelle Sainte-Anne à Bullion).

## Sans cesse, à l'ouvrage...

Préserver et valoriser le patrimoine bâti imposent d'abord d'en connaître ses caractéristiques et ses éléments marquants. Le Parc a déjà accompli une vaste évaluation de l'ensemble de ses ressources. Rappelez-vous l'inventaire général du patrimoine, réalisé il y a 13 ans, qui a fait appel aux savoirs des habitants, commune par commune, ou encore les dépliants sentiers édités pour 18 communes,

présentant au public les lieux dignes d'intérêt. Savez-vous que 143 ponts et ponceaux enjambent les principaux cours d'eau de nos communes ? Parmi l'ensemble des études générales menées à bien, l'inventaire des petits ponts et l'inventaire des richesses artistiques ont permis au Parc d'entreprendre, en lien avec les communes, un important travail de restauration sur le patrimoine vernaculaire, en particulier les éléments liés à l'eau – ponts, lavoirs, fontaines et pompes à eau –

## Côté projets...

### Témoignages intacts

Par chance, certains hameaux préservés portent encore témoignage de l'état du parcellaire et du bâti ancien : le Parc va mener une étude ethnographique globale pour trois d'entre eux et s'intéresser également aux grandes fermes de plateau. Ce sera l'occasion de développer l'approche historique du patrimoine, avec l'aide des associations locales (l'Union des Amis du Parc). Le SIG (Système d'Informations Géographiques) va travailler avec l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France) pour compléter et utiliser plus largement l'inventaire par repérage cartographique (Visiaurif).



Le pont des Amours dans la réserve naturelle de Bonnelles.





## Ajoutez votre pierre

Entreprises ou habitants du Parc, quelle pierre ajouterons-nous à l'édifice ? Nos travaux -constructions neuves, rénovations, transformations- participent à l'évolution du patrimoine. Utilisons donc les différents outils que le Parc met à notre disposition pour éclairer nos choix. Le *cahier de recommandations architecturales* (Construire ou restaurer sa maison dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse) dresse un panorama complet de l'architecture locale en multipliant exemples et références. Soyons notamment attentifs au choix des matériaux, à leur qualité aussi : les enduits à la chaux (qui ne doivent surtout pas comporter de ciment, pour laisser respirer les murs) sont recommandés par l'association "Maisons paysannes de France" pour les maisons anciennes et font aussi merveille dans les nouvelles constructions écologiques. Attribuons à chaque matériau les bonnes couleurs : un tout récent guide du Parc décline les palettes de coloris convenant aux enduits, aux menuiseries ou encore à la ferronnerie et suggère les meilleures associations de couleurs par catégorie de bâtiments.



Le lavoir de la Source aux fées : en haut, une carte postale de l'édifice au début du XX<sup>e</sup> siècle à droite, un chantier de restauration en 2004 avec des jeunes bénévoles.



généralement installés sur le domaine public. Les vieux puits ou les fours (en propriétés privées et souvent ignorés) n'ont hélas pu jusqu'ici bénéficier d'une telle attention.

## La valeur attend-elle le nombre des années ?

Découvrons les charmes du patrimoine local, au fil de l'eau par exemple : le lavoir-patio rectangulaire de Choisel, bordé d'une galerie couverte, le lavoir des Mandards à Chevreuse ainsi que la promenade des petits ponts le long des berges de l'Yvette, d'où l'on peut admirer la belle restauration du séchoir à peaux-tannerie, le lavoir-abreuvoir de Moutiers à Bullion avec sa fontaine et la statue de Sainte-Anne, la pompe à eau de Vieille-Eglise... Point commun entre tous ces éléments harmonieusement restaurés, entretenus et mis en valeur, la mobilisation des communes et le concours actif du Parc -missions de conseil et financements- qui a ainsi, par exemple, activement participé à la

Un inventaire général du patrimoine a été réalisé dans toutes les communes.

restauration des douves du château-mairie du Mesnil-Saint-Denis. Le Parc ne limite pas ses interventions aux "vestiges" du passé, mais s'engage dans les projets de construction et d'urbanisme. Un architecte mandaté par le Parc est intervenu dans l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en cours, pour une mission



Rechercher les artisans qui maîtrisent les techniques traditionnelles.

de conseil approfondi sur les restaurations de façades chez des particuliers. Le Parc recommande la mise en œuvre de savoir-faire traditionnels, notamment en animant des chantiers de restauration, avec Crystals (entreprise d'insertion) ou Rempart (une association nationale, ouverte à de jeunes bénévoles du monde entier). Le chantier de la Source aux Fées à Saint-Forget sera reconduit cet été pour terminer la restauration du lavoir.

Dans une stratégie à long terme, le Parc s'est engagé sur plusieurs objectifs : poursuite des travaux d'inventaire, valorisation de savoir-faire traditionnels (indispensables aux travaux de réhabilitation et de sauvegarde, qui peuvent aussi être mis en œuvre pour certaines constructions contemporaines), développement de synergies autour du patrimoine et des actions de restauration, animation autour d'éléments choisis du patrimoine. ■

Hélène Dupont



## Que peut faire le Parc ?

Les recommandations du Parc n'ont aucune valeur contraignante, ni pour les élus locaux, ni pour les particuliers. Le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire, il délivre en revanche des conseils, des orientations : depuis 1993, l'architecte du Parc (Bernard Rombauts) peut être sollicité par des particuliers et des collectivités, pour l'étude d'un projet de construction, des prescriptions architecturales, des démarches administratives... Une chargée de mission patrimoine/culture (Sophie Dransart) a entrepris un travail autour de la mémoire, par une approche historique du patrimoine qui ne se réduit d'ailleurs pas à l'étude du bâti.

Le Parc accorde des aides financières aux communes et, sous conditions, à des particuliers. Il assure le suivi technique de certains chantiers, notamment pour la restauration d'éléments du patrimoine vernaculaire.

Ses actions de sensibilisation concernent aussi les professionnels du bâtiment : les artisans locaux sont encouragés à se former aux savoir-faire anciens et à l'utilisation de matériaux traditionnels.

## Architecture

Imaginons 21 maisons et un grand jardin, nos 21 communes et notre Parc, tel un grand village uni.

L'architecture y est dès lors essentielle, dans ses moindres détails, elle participe à la qualité de l'ensemble, existant et à venir, à l'identité du territoire. Le Parc a 20 ans et plus d'un plan dans son Atelier d'architecture...



Restauration du Moulin d'Ors

agencer son "petit" intérieur (la Haute Vallée de Chevreuse est le plus petit Parc naturel régional de France) pour affirmer son identité, prolonger l'édifice et rendre la maison vivante, accueillante et agréable pour longtemps.

S'intéresser de près et activement à l'urbanisme et à l'architecture était indispensable. La jeune mission architecture s'est constituée progressivement et prodigue depuis bientôt dix ans conseils et recommandations aux particuliers comme aux communes. La création en 2001 de l'Atelier d'architecture, d'urbanisme et de paysage a permis d'amplifier les services du Parc. Les objectifs de cette structure d'aide,

**T**out acte durable démarre par une symbolique première pierre. Ou s'appuie sur une pierre angulaire... Une maison, un édifice, ou une idée solide, construite pour durer, tout est question d'architecture ! Ainsi notre Parc, au départ, était un peu comme quatre murs et un toit : un territoire et son patrimoine, grenier de l'histoire de France. Sur ces fondations, restait à



Les objectifs de l'Atelier d'architecture du Parc : inscrire la qualité architecturale et environnementale dans les constructions.

d'étude et de conseils sont simples et clairs : inscrire la qualité architecturale dans les constructions. Qui s'en plaindrait ? Mais cette qualité-là, la connaissons-nous bien ? D'où la mission ! "Un Parc se doit d'être catalyseur sur ce sujet", insiste Bernard Rombauts, l'architecte du Parc. Pour informer et sensibiliser les habitants ont été créés divers documents, rencontres et stages pour le public et les professionnels du bâtiment. Le Parc a aussi contribué à restaurer de façon exemplaire quatre sites dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine : la Maison du Parc dans l'enceinte du château de la Madeleine, en appui du Conseil général, propriétaire, la Maison de Fer, gîte d'étape à Dampierre, le Moulin d'Ors à Châteaufort, le gîte des Hauts-Besnières à La Celle-les-Bordes.

## Un bon conseil...

Mais en quoi les particuliers, vous, lecteurs habitants du Parc, pouvez-vous solliciter les conseils du Parc ? Un exemple : vous souhaitez réhabiliter un appartement, une maison ancienne, construire ou modifier votre habitat... Plus d'une question vous préoccupe. Quel mode de chauffage choisir ? Comment profiter au mieux de la lumière ? Quels détails architecturaux retenir pour intégrer les façades dans l'identité du village ? Quels sont les matériaux les plus sains à mettre en œuvre ?... L'architecte du Parc est là pour vous aider dans vos

## Que peut faire le Parc ?



### un architecte au service des communes

Du simple —mais pertinent !— conseil à la production du cahier des charges ou même à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'Atelier d'architecture, d'urbanisme et de paysage du Parc répond à toutes demandes des communes dans ses domaines de compétence : aménagement d'espaces publics, architecture de bâtiments ou d'équipements, avis sur les contrats ruraux, étude de Plan Locaux d'Urbanisme... Bénéficiaire des services gratuits d'un architecte est un avantage précieux pour les Conseils municipaux. Selon les projets, l'Atelier peut les aider à consulter et sélectionner des bureaux d'études, des architectes, des paysagistes. Une opération de conseils en HQE (haute qualité environnementale) initiée par l'Atelier et réalisée par l'Agence Locale de Maîtrise de l'Énergie a également été proposée aux communes du Parc.



↑ Avant

↑ Après

Le Parc subventionne divers équipements nécessitant de s'intégrer dans le contexte urbain : abri-bus, transformateur EDF...

## CONSEILS AUX PARTICULIERS

100 visites par an sont assurées en moyenne par l'architecte du Parc.



choix. Il reçoit une centaine de particuliers par an et a conçu deux livrets indispensables : le cahier de recommandations architecturales "Construire ou restaurer sa maison dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse" et le "Guide éco-habitat". L'Atelier d'architecture du Parc prépare actuellement divers documents illustrés, complémentaires au cahier de recommandations : un dépliant proposant des palettes de couleurs possibles selon

les familles de bâtiments : maison, immeuble, commerce, etc., et leurs éléments (toiture, façade, menuiseries, modénatures...), des fiches sur les haies, les clôtures, le choix des arbres...

Quant aux conseils, l'architecte recommande de le consulter le plus tôt possible pour tout projet (lire le témoignage "Le Parc et vous").

## Des projets pour demain : le réflexe éco-habitat



En octobre, le premier Forum éco-habitat organisé par le Parc a permis de rencontrer fabricants et fournisseurs de matériaux et équipements écologiques. Les énergies renouvelables y étaient très présentes. Les enjeux de la maîtrise des énergies, étroitement liée à l'habitat, sont aujourd'hui planétaires et méritent

que nous nous en préoccupions tous. Le Parc vient d'ailleurs de créer une nouvelle commission qui se consacre à ce sujet urgent. Premier acte : pour encourager les particuliers à s'équiper de systèmes à énergie solaire, une subvention leur est accordée. ■

Patrick Blanc



## Le Parc... et vous



A Châteaufort, la maison de Philippe Malagies sera terminée à la fin du printemps. Avec ses 13 mètres de façade, la parcelle en L qu'il avait acquise était particulièrement difficile à construire. Pour implanter parfaitement la maison, il a consulté gratuitement l'architecte du Parc, Bernard Rombauts.

*"A partir de l'ébauche d'une petite longère de 127 m<sup>2</sup>, il m'a esquissé un plan qui préfigurait ce qui a été réalisé. J'ai été absolument ravi de ses conseils qui ont porté sur des points bien au-delà de la question pour laquelle je le*

*sollicitais, telle la cheminée au centre de la maison pour une meilleure répartition de la chaleur, ou encore une grande baie vitrée plutôt que deux petites, le style de la toiture et des gouttières, etc. Il m'a amené à choisir des matériaux traditionnels, de qualité, dans l'esprit du pays. Ses idées judicieuses, ses suggestions de détails ont déclenché en moi d'autres idées !"*



## Témoignage : Parc impact

Artisan maçon installé à Cernay-la-Ville, Eric le Bacquer vient de réaliser une rénovation à partir de matériaux qu'il n'avait pas l'habitude d'employer... "Après avoir visité le Forum éco-habitat du Parc, un habitant m'a demandé de restaurer une dépendance destinée à être un bureau, exclusivement à l'aide de matériaux écologiques qu'il avait repérés. Tout d'abord étonné, je me suis dit : essayons ! L'isolation du plafond (20 cm) et des murs extérieurs (10 cm) est en laine de mouton, c'est beaucoup plus agréable à poser, tout aussi efficace et plus sain que les laines de roche ! Au lieu de panneaux de plâtre, il a choisi des panneaux de bois composés de copeaux compressés et collés naturellement par la résine du bois, sans aucun produit nocif. Là encore, c'est bien plus facile à mettre en œuvre et cela sent bon le bois ! Du coup, pris au jeu, j'ai choisi de traiter l'ancienne charpente avec un produit sans solvant, de qualité écologique. Le mur intérieur en meulière a été refait à la chaux et le sol, après isolation, a été couvert de tommettes anciennes en terre cuite. Les doubles vitrages sont de qualité isolante renforcée. L'isolation de la pièce est telle que le radiateur installé par le plombier se révèle trop puissant ! Et évidemment, mon client a choisi une peinture sans solvant ayant le "Label écologique européen", pas plus chère qu'une autre ! Hésitant au départ, je suis convaincu de l'intérêt de ces matériaux aujourd'hui".

Sur l'ensemble des travaux entrepris (toiture refaite, maçonnerie générale, électricité et plomberie), le surcoût pour le client a été ici minime (2,5 %).

# De la ville aux champs, des territoires à partager

## Urbanisme et paysage

Construire des villes à la campagne... Pas si farfelue, au fond, cette maxime d'Alphonse Allais, pour la Vallée de Chevreuse, aux portes mêmes de Paris et de la Ville Nouvelle : habitat et activités se concentrent plutôt en bourgs et hameaux qui laissent une large place aux espaces naturels, pour le plus grand bonheur de ses hôtes. L'originalité et la qualité de l'environnement résident en bonne part dans la préservation de son caractère rural.

Qui n'aimerait se faire construire une belle maison au bout de la prairie, adossée à un coteau qui offre une vue imprenable sur la vallée ? La tentation est grande d'occuper les terrains encore libres de toute urbanisation. L'un des principaux mérites du Parc a été de contenir une forte pression urbaine et de préserver la qualité des espaces naturels. Cet équilibre passe d'abord par la maîtrise de la démographie, qui détermine les besoins en logements nouveaux. Nos communes se sont engagées, dès la création du Parc, on le sait, à limiter la croissance de leur population (8% en moyenne sur la décennie engagée).

### Urbanisme et cadre de vie : penser qualité plutôt que quantité

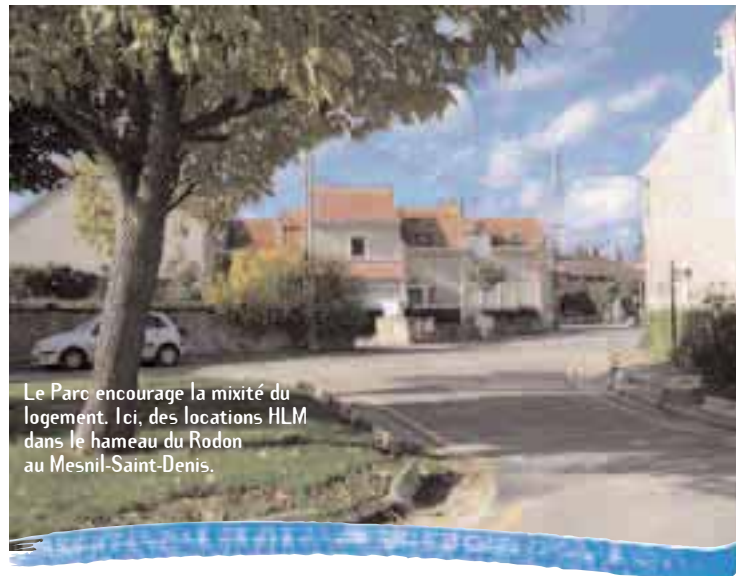
Mais ce n'est pas seulement une question de proportion, seul un urbanisme de qualité est économe en espace. En 1999, la charte du Parc a marqué la volonté de limiter l'étalement urbain et d'arrêter la consommation d'espaces naturels. A cet égard, on estime préférable d'opérer une "densification maîtrisée" des centres-bourgs, en travaillant notamment sur les "dents creuses", plutôt que de construire en tache

#### Côté projets...

### Du pain sur la planche

Il est prévu de monter une exposition itinérante de commune en commune, pour expliquer et montrer ce qu'est un logement "social" de qualité, parfaitement compatible avec les souhaits de la population du Parc et les besoins démographiques.

Différentes études au programme devraient bénéficier d'une aide du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). Elles portent sur le développement, l'économie, la mixité sociale, concernant en particulier le foncier, le montage d'opérations, les plans locaux d'urbanisme.



Le Parc encourage la mixité du logement. Ici, des locations HLM dans le hameau du Rodon au Mesnil-Saint-Denis.

d'huile sur le pourtour des villages. Des prescriptions plus faciles à recommander qu'à mettre en œuvre, compte tenu des difficultés et inconvénients spécifiques aux zones déjà urbanisées : foncier plus cher, surfaces disponibles plus rares, règles de construction contraignantes, dossiers plus longs à monter. L'impact psychologique des

**Avec la charte, les communes s'engagent à une croissance de population limitée à 8% en 10 ans.**

opérations auprès de la population locale est aussi plus lourd. Deuxième enjeu majeur en matière d'urbanisme, la mixité sociale. L'objectif est d'introduire une petite pincée de mixité dans notre océan de CSP (catégorie socio-professionnelle) de cadres supérieurs, pour nous éviter de nous replier en zones-dortoirs de luxe et contenir le vieillissement constaté de la population. Nul besoin de souligner l'insuffisance (quand ce n'est pas l'inexistence) de logements locatifs (pas seulement à loyer modéré), et de petites surfaces (jusqu'à 3 pièces) : c'est ce qui manque le plus pour loger les jeunes de nos communes quand ils quittent la demeure familiale, mais aussi accueillir, ici un artisan qui s'installe, là l'employé d'un commerce qui voudrait se rapprocher de son lieu de travail.

Entre zones urbanisées et espaces naturels, le paysage n'est pas figé. Il se modifie au fil du temps, avec la disparition de l'agriculture en fonds de vallée, l'évolution de l'habitat et l'arrivée d'habitants d'origine urbaine. Un des objectifs du Parc est de préserver la diversité de ce riche patrimoine paysager (recensé dans l'inventaire des paysages). Quand en 2002, par exemple, de nombreux événements culturels ont célébré "l'arbre dans tous ses états !", il ne s'agissait pas seulement de rendre hommage à la beauté de nos bois et forêts, mais aussi de reconnaître la qualité de la végétation en zones urbaines, là où "la trame végétale des parcs, vergers et jardins adoucit l'austérité des murs et des architectures, sert de liaison entre l'espace naturel et les différents éléments du domaine bâti", comme l'expliquent les paysagistes. Cachez ces fils que je ne saurais voir ! Côté paysages, depuis 1989, le Parc a aidé les communes à enterrer leurs infrastructures aériennes



## Aux arbres, citoyens



Chacun chez soi, bien à l'abri ? Il n'y a pas de mal à protéger son intimité, mais est-ce pour autant nécessaire de se retrancher derrière d'imposants murs ou un alignement de thuyas aussi haut qu'impénétrable (et trop vite rebelle au sécateur) ? Pour une clôture, offrons-nous

plutôt le plaisir d'une haie composée d'arbustes variés, à feuillage caduc ou persistant, au port varié, qui composent des perspectives changeantes selon les saisons et abritent de nombreux oiseaux et insectes utiles, contribuant ainsi à favoriser la biodiversité. Pour la haie, comme pour les arbres du jardin d'agrément ou du verger, choisissons de préférence les essences locales (ou parfaitement acclimatées), variées, vigoureuses, bien adaptées aux caractéristiques des sols et de la météo.

Au Mesnil-Saint-Denis, c'est un document d'analyse et d'orientation qui a été établi pour l'aménagement, au hameau de Rodon, d'un terrain situé entre le centre ancien et une zone d'habitation plus récente, où l'on peut voir se construire, en bonne harmonie, des logements à caractère social et d'autres en accession à la propriété. ■

Hélène Dupont

(réseaux d'électricité, téléphone, éclairage public). C'est ainsi qu'en 1999, par exemple, Le Mesnil-Saint-Denis réalisait la dernière phase d'enfouissement des réseaux aériens de son centre-bourg. Comme d'autres communes – Bullion, Clairefontaine, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Choisel, Chevreuse, Milon-la-Chapelle, par exemple – ont entrepris ce type d'investissement (partiel et non prioritaire) avec l'aide du Parc, dont les subventions peuvent représenter 50 à 70% de ce type de travaux.

### Favoriser la création de petits logements locatifs qui font défaut sur notre Parc.

Penser un urbanisme de qualité dans une perspective de développement durable, voilà une ambition louable que l'on ne peut qu'encourager, surtout pour des opérations d'urbanisme stratégiques. Mais nos petites communes ont encore des difficultés, au regard de leurs moyens financiers à atteindre ces objectifs, d'autant qu'il n'existe pas encore d'établissement public foncier dans la région Ile-de-France susceptible de subventionner les acquisitions foncières. Quatre d'entre elles ont pu bénéficier (mais c'est exceptionnel) d'une (petite) aide du Parc pour acquérir un terrain stratégique en cœur de bourg, dont Bonnelles, qui prévoit dans son PLU en cours d'élaboration, l'aménagement de plusieurs parcelles au centre du village.



Pour éviter de grignoter les espaces naturels, il faut contenir les constructions à l'intérieur des zones urbanisées

L'urbanisme étant une affaire au long cours, plus la mission urbanisme du Parc intervient en amont, plus ses conseils peuvent être utiles aux communes. Les quatre communes qui se sont engagées dans l'élaboration de leur PLU l'associent à leurs travaux. Quant à sa contribution active à l'OPAH en cours depuis trois ans, aux côtés de l'urbaniste du Parc, c'est le gage d'une réalisation de qualité, à coûts maîtrisés pour la collectivité (en particulier les communes concernées).

## De fil en Auffargis

La mission urbanisme travaille depuis 2001 sur l'opération "cœur de village" à Auffargis. Cette action donne l'exemple d'un travail en profondeur entre l'équipe municipale et le Parc et associe étroitement, à toutes les étapes du projet, population locale et autres intervenants publics (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines, DDE, etc.). C'est le Parc qui a, avec le CAUE des Yvelines, élaboré le cahier des charges de cet aménagement combinant logements sociaux, accession à la propriété et commerces, monté une exposition, aidé la commune dans le choix d'un aménageur et qui apporte désormais ses conseils sur le plan masse.



### Que peut faire le Parc ?

Si les maires restent libres de faire appel ou non au Parc pour prévoir ou réaliser une zone d'aménagement concerté (ZAC), un lotissement ou un groupe d'habitations, ils doivent désormais l'associer (et non plus seulement le consulter) à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU) qui doivent être compatibles avec la Charte.

La mission urbanisme (Marie-Laure Gaillard) a surtout un rôle d'étude et de conseil. Elle aide les communes à engager leurs projets (cahier des charges, consultation, ...) et les assiste tout au long de l'élaboration, qu'il s'agisse d'un PLU ou d'une opération d'urbanisme.

La mission paysages (Delphine Lemaistre) conseille et accompagne les élus. Elle

doit aussi sensibiliser le public à la diversité végétale ; notamment dans les haies (pour éviter la banalisation de l'espace). Des stages de jardinage autour du choix et de l'entretien des végétaux sont également organisés depuis 1999. Par ailleurs, la sauvegarde de variétés anciennes d'arbres fruitiers par prélèvement de greffons se poursuit.



L'observatoire photographique du paysage est un programme mené par le Parc depuis 1997. Son but : constituer un fonds documentaire pour conserver une mémoire des paysages, faciliter l'analyse des mécanismes de transformations des espaces. À intervalles réguliers, des clichés sont donc réalisés depuis le même point de vue, dans des conditions de cadrage, de saisons, et de lumières comparables. Quarante sites sont ainsi sous observation. Cinq ont ici été sélectionnés.

Longvilliers entrée de bourg  
2004



1998



Le caractère rural de cette entrée de bourg n'a quasiment pas évolué. La perspective sur l'église reste inchangée. Un panneau routier redressé, une pelouse tondue et des haies taillées sont le signe d'un entretien régulier de l'espace public et privé.

Ferme de la Noue, commune de la Celle-les-Bordes  
2002



1997



Ce point de vue sur site classé est représentatif des fonds de vallées du Parc. La Ferme traditionnelle d'élevage en activité qui s'y trouve, avec ses prés pâturés, contribue au maintien de l'ouverture des paysages. Le verger établit une transition entre les prairies et les bâtiments. Le projet de développement de la ferme dont on aperçoit les signes sur la seconde photos renforce l'identité rurale.

## P A N O R A M A S



2002

Ferme de la Fillolière,  
commune de Choisel

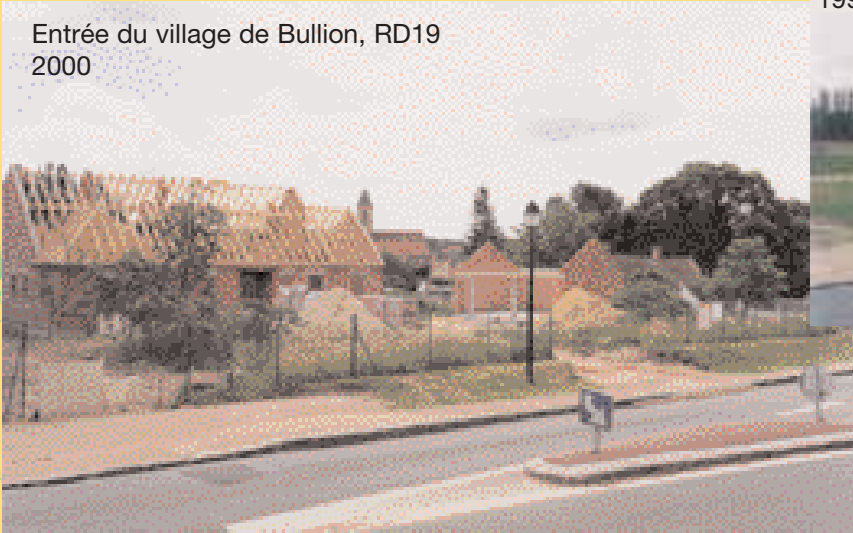


1997



Cet angle a été choisi pour suivre l'évolution de la trame arborée en plaine (principalement les poiriers) ainsi que le devenir des bâtiments agricoles.  
La conservation des vieux arbres, à la fois structurants d'un point de vue paysager et utiles pour abriter la petite faune (chouettes) est en effet un objectif du Parc.

Entrée du village de Bullion, RD19  
2000



1997



Cette image caractérise une mutation du territoire. Sur la première image, le paysage est campagnard. On observe en premier les prairies qui délimitent le village. L'entrée de bourg offre un point de vue privilégié sur l'église. Deux ans plus tard, le paysage n'est plus campagnard. Il a perdu sa simplicité avec la construction de pavillons disproportionnés en taille et gabarit.

Le Champart, commune de Cernay-la-Ville  
2000



1997



Ici sur un plateau agricole, on peut suivre l'implantation d'une nouvelle d'une ferme : autour du hangar, l'ensemble de l'exploitation a pris corps petit à petit, avec la construction de l'habitation et la réalisation de plantations.

## P A N O R A M A S



## Le développement économique

Tout faire pour conserver les emplois et les services sur place !  
Bientôt une centaine d'entreprises aidées en près de six ans, des pré-diagnostic environnementaux constructifs, des démarches pour que tous accèdent à l'ADSL, la mise en place d'une bourse aux locaux, le cinquième salon des artisans d'art et leur artothèque, une classe "métiers d'art" au collège Coubertin, la préparation des Eco-trophées et de la marque Parc... la mission développement économique née avec la seconde charte du Parc en 1999 ne chôme pas !

### Côté projets...

#### 2005, l'année des récompenses

2005 signe l'aboutissement de deux grands projets. Les Eco-trophées récompenseront les entreprises agissant en faveur du développement durable et la marque Parc qualifiera productions et savoir-faire locaux respectueux d'un cahier des charges rigoureux. Les produits alimentaires tout comme l'artisanat d'art et les techniques seront susceptibles de postuler au marquage. Le domaine touristique et hôtelier pourrait lui aussi être concerné par une marque "Parc accueil" et "Hôtel au naturel". L'Hôtel de la Chapelle à Milon, qui a ouvert il y a 6 mois et a été soutenu par le Parc, s'inscrit d'ores et déjà dans de tels positionnements de qualité : il est ainsi l'un des premiers lauréats sur notre territoire de la Charte Qualité de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ces démarches peuvent toucher également les grandes entreprises. Ainsi, la SNECMA installée depuis 1990 à Magny-les-Hameaux, mène une politique environnementale assidue. Société de maintenance de turbo-réacteurs d'avions civils, candidate aux Eco-trophées du Parc, elle est certifiée depuis deux ans ISO 14001 (environnement) et ses 800 employés pratiquent le tri sélectif des déchets à la source selon des règles internes d'identification et de stockage strictes. "En mai, notre nouvelle plateforme à déchets sera opérationnelle, déclare Philippe Lerat, chef des ressources humaines. Plus pratique et efficace en termes de tri sélectif, cet espace sera couvert et composé d'une structure en bois mieux intégrée au paysage. Situé plus loin des habitations et sur une zone de rétention, il sera moins bruyant et plus sûr."



Le commerce de proximité : un enjeu pour maintenir la vie dans nos villages.

Territoire vivant, attractif, d'une nature et d'un patrimoine riche. Et d'une économie dynamique. Voilà ce que doit être un Parc naturel régional : vi-vant ! Facile à dire, encore faut-il pour cela encourager les activités professionnelles locales : commerces, artisans, PME, PMI... Leur maintien, leur développement ou leur implantation peuvent bénéficier d'aides sous différentes formes : l'ORAC (Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce), le FISAC (Fonds d'intervention et de sauvegarde pour l'artisanat et le commerce) ou le FDACR (Fonds départemental d'adaptation du commerce rural). D'autres soutiens efficaces ont aussi été imaginés par l'équipe du Parc. Bilan des actions.

### ORAC : 1 € de subvention génère 6,2 € d'investissements

Quatre-vingt-onze établissements du Parc ont reçu une aide ORAC depuis 2002, soit un montant de subventions de 525 792 € accordées qui ont induit près de 3,3 millions d'euros d'investissements ! Les fonds d'aides proviennent à part égale du Parc et de l'État. "Avec les crédits Orac restants nous pourrions dépasser en 2005 le chiffre symbolique des 100 entreprises subventionnées, espère Olivier Sanch, chargé de mission développement économique. Nous constatons qu'il est nécessaire de poursuivre ce soutien, en particulier auprès des commerces et artisans qui débutent. Le Parc étudie pour cela le déploiement de nouvelles formes d'aides."

Olivier Oban Assan Jolivet en témoigne. Gérant de EESC (Entretien



Le Parc présent sur un salon national destiné aux porteurs de projets

et services chantiers, entreprise qui gère les sanitaires chimiques sur les chantiers) à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, il vient de bénéficier de l'ORAC : "mon entreprise a pu voir le jour le 15 janvier 2005 grâce au Parc qui a défendu mon dossier auprès de la Chambre des métiers. Une

31 offres de locaux et d'activités pourvues depuis 2003 grâce à la bourse aux locaux mise en place par le Parc.



181 accueils de porteurs de projets en 2004 : parrainage, journées de formation à la création d'entreprise, conseils juridiques et administratifs, co-étude de marché sont proposés par le Parc aidé d'un expert comptable, d'un assureur, d'un coach et de trois ex-dirigeants "parrains bénévoles" : messieurs Pierre Jean, Jean-Marie Radtkowsky et Daniel Baltzinger.

fois lancé, il m'est vite apparu que de nouveaux investissements seraient bientôt à faire. Mais la décision, quand on démarre, était difficile à prendre. J'hésitais... L'ORAC m'a permis d'obtenir une subvention à hauteur de 20 % de mes investissements !"

## ADSL : vers le très haut débit pour tous

Les fournisseurs d'accès, conviés par le Parc et les représentants des communes à étudier leur couverture locale, ont pu observer une très forte attente sur le terrain, qu'ils s'efforcent de satisfaire depuis.



Le Parc accompagne les entreprises dans leur management environnemental. Ici, la SNECMA.

Ainsi, des hameaux et des communes qui n'étaient pas prévus en ADSL, ont été ou vont être connectés. Une étude de déploiement du haut et très haut débit est programmée d'ici la fin de l'année.

## Du salon d'art au salon personnel

Les métiers d'art du Parc, d'abord recensés puis présentés dans un livret et enfin réunis lors d'une première exposition en 2001 organisée par le Parc, se sont constitués depuis en association : les Artisans d'art de la Vallée de Chevreuse. En janvier 2004, la création de l'artothèque de la Haute Vallée de Chevreuse est une première en France en termes d'artisanat d'art. Telle une bibliothèque, vous pouvez emprunter une œuvre d'art artisanale et en profiter durant deux mois dans votre salon ! Autre initiative unique en France, la création d'une classe "métiers d'art" au collège de Coubertin à Chevreuse. A son programme, la réalisation d'un jeu de société avec plateau et pions et la production d'un documentaire vidéo, le tout destiné à mieux connaître les métiers d'art, en particulier ceux du Parc !

Aidés des artisans du Parc, les élèves de 3<sup>e</sup> sont "chaperonnés" par Claire Hénault, graveur et taille-doucière à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. "Inquiète au début, avoue-t-elle, j'ai vu les adolescents se responsabiliser et se passionner autour de ce projet qui doit perdurer. C'est encourageant de voir l'intérêt que portent les jeunes à nos métiers. Et les professeurs de français, technologie, langue et dessin, qui assurent les cours, sont très motivés."

## Une nouvelle auberge rurale, un nouvel élan pour La Celle-les-Bordes

Printemps 2004, une annonce dans le journal de l'hôtellerie attire le regard de Christophe et Nathalie Cornier. A La Celle-les-Bordes, l'Auberge

de l'Elan et sa boutique abandonnées depuis plusieurs années, venaient d'être réhabilitées par la mairie propriétaire des murs qui, avec l'aide du Parc, cherchait à la faire revivre. "Dès notre visite sur place, ce fut le coup de foudre ! On a découvert une commune charmante, un territoire mais aussi un dynamisme remarquable, confie

Christophe. Nous souhaitions travailler en lien avec l'artisanat local, pour la décoration et l'équipement et avec les fermes des environs pour la matière première : La Noue, Fanon, etc." Leur dossier de candidature est retenu le 13 juillet 2004. La création de la société, les démarches administratives et l'installation s'enchaînent au plus vite jusqu'à l'ouverture le 14 octobre. "Le soutien, l'aide et l'accueil du Parc ont été exceptionnels, nous avons eu réponse à toutes nos questions, et elles étaient nombreuses !".

Mi-janvier 2005, Christophe et Nathalie ouvraient la boutique de proximité qui jouxte le restaurant. Ce nouvel investissement bénéficia d'une subvention ORAC de 20 %. L'ensemble attire aujourd'hui une large clientèle qui vante l'accueil, la qualité et l'authenticité de l'adresse, sans autre publicité que le bouche à oreille, preuve de la réussite du projet ! ■

Patrick Blanc



Une aide personnalisée aux commerçants qui souhaitent créer ou moderniser leur activité



Que peut faire le Parc ?

### L'entreprise et la planète : des pré-diagnostic environnementaux gratuits !

Proposé systématiquement aux entreprises lors de toute rencontre ou demande de subvention et dès qu'il y a lieu d'agir par rapport à l'environnement (les activités concernées sont recensées dans chacune des 21 communes du Parc), le "pré-diagnostic environnement", comme son nom l'indique, incite l'entreprise à exercer son activité dans les meilleures conditions vis-à-vis de l'environnement. Fruit d'un partenariat avec les chambres consulaires, les diagnostics sont effectués par un de leurs techniciens "conseiller environnement". Suite à une quarantaine de pré-diagnostic demandés par le Parc, des travaux ont été réalisés ; ainsi par exemple : le remplacement de tuyauteries en plomb et l'installation de double vitrage dans un hôtel, l'équipement en bacs à graisses de cuisines de restaurants, la création d'un abri pour les batteries usagées dans un garage, l'adjonction d'un filtre à poussières pour le four à pain d'une boulangerie... Une action spécifique a été menée avec un pressing pour qu'il anticipe les normes en s'équipant dès aujourd'hui de systèmes de filtration qui ne seront obligatoires qu'en 2007. Une précaution qui vaut tant pour ses clients, son personnel que pour l'environnement.

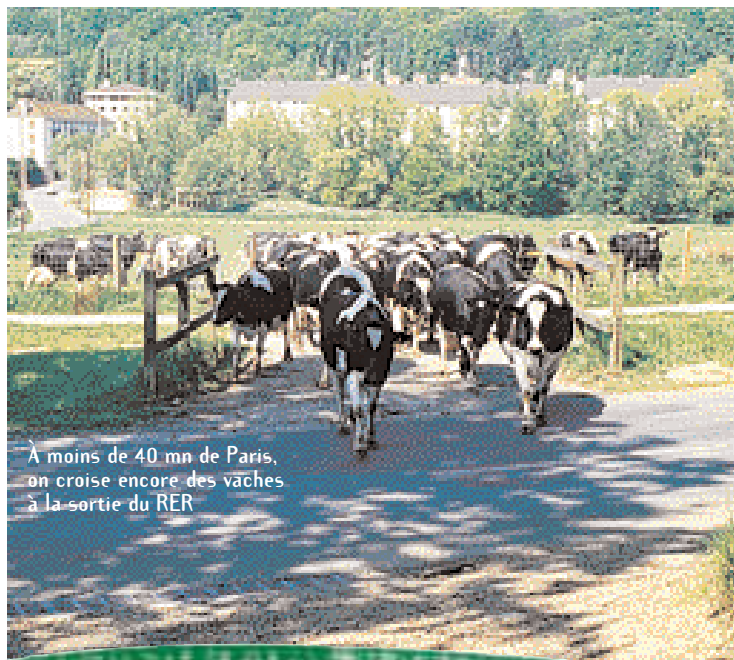
## Aménagement rural

C'est grâce au Parc que la pression urbaine a été contenue, préservant sur les neuf dixièmes du territoire de la Haute Vallée de Chevreuse des espaces naturels d'une richesse biologique souvent remarquable. Le devenir de ce patrimoine paysager, qui alterne plateaux agricoles, forêts et vallées, reste cependant fragile et menacé. Il est étroitement lié aux orientations de l'agriculture et à un partage convivial entre tous ceux qui le fréquentent.

Dès sa création, le Parc a fait de l'agriculture un enjeu majeur, se fixant pour objectif de "maintenir et développer les activités agricoles et autres compatibles avec un parc naturel régional". Il a, en particulier, centré son action sur les prairies humides de fonds de vallée (un milieu qui accueille la moitié des espèces végétales à valeur patrimoniale du Parc) : lors de sa création, en 1985, près de la moitié des 2000 ha de prairies humides était en état de friche plus ou moins avancé, en raison du déclin de l'élevage



Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement : ici à Cernay, le désherbage mécanique chez un céréalier bio.



A moins de 40 mn de Paris, on croise encore des vaches à la sortie du RER

bovin et du recentrage des exploitations agricoles sur les terres de plateau plus fertiles. Pour tenter d'enrayer ce phénomène de déprise, le Parc a initié en 1995, dans le cadre des procédures PAC (politique agricole commune), une opération locale visant à apporter une aide financière aux agriculteurs volontaires pour maintenir leurs prairies naturelles en les encourageant à mettre en œuvre des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement. C'est ainsi que près de 300 ha de prairies ont été contractualisés.

Dès 1995, le Parc a conduit une expérience sur la prairie de la Gravelle à Saint-Lambert-des-Bois, déclarée site pilote européen : la mise en pâturage extensif de vaches écossaises et de chevaux camarguais a effectivement permis la réouverture du milieu et l'amélioration de la biodiversité (expansion de la parnassie des marais, réapparition des plantes de prairie, retour du criquet ensanglanté...). Deux ans après, un propriétaire privé a souhaité mettre en place ce même type de gestion sur ses prairies humides de fonds de vallée ; une convention a permis de lui confier quatre jeunes bovins issus du troupeau rustique. Puis, deux autres ont été introduits en 2002 sur une prairie située au cœur de la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors à Châteaufort. Ces expériences ont permis d'initier de nouveaux programmes de réouverture de milieux avec des éleveurs volontaires, cette fois avec des animaux non rustiques. Exemples : la prairie de la Poufile à Milon-la-Chapelle ou encore les Prés de Vaugien à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

## Que peut faire le Parc ?

### en faveur de l'agriculture

*"Le Parc, qui n'intervient pas directement sur les pratiques culturelles, dispose de mesures incitatives qui revêtent diverses formes : missions d'expertise et de conseil, aide au montage de dossiers, attribution d'aides financières aux agriculteurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement ou orientées sur le développement durable.*

*Il accorde des aides financières (acquisition de matériel pour le semis sans labour, ou encore d'épandeurs à compost végétal), précise Ghyslaine Wolff, chargée de mission aménagement rural. Il participe à la réalisation de clôtures agricoles, à l'intégration architecturale de nouveaux bâtiments agricoles (par exemple, bardage en bois pour des exploitations à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse et Bullion).*

*Dans le cadre de la politique départementale des Espaces naturels sensibles, il propose au Département des Yvelines des modalités de gestion sur des parcelles de prairies ou de friches abandonnées par les agriculteurs et des espaces boisés acquis par le Département."*



Le Parc introduit des animaux rustiques sur des prairies en friche pour réouvrir les milieux et améliorer la biodiversité.

## 250 kilomètres réhabilités et balisés pour le plaisir des promeneurs

Depuis 2004, dans le cadre des Contrats d'Agriculture Durable qui mettent l'accent sur l'eau, la biodiversité, les paysages, le Parc intervient à titre d'expert auprès des agriculteurs, dans une optique de développement durable. Certaines mesures contractualisées visent toujours le maintien et la gestion des prairies, mais portent également sur l'entretien et la conservation des haies, l'entretien des mares, le maintien des prés vergers, dans un objectif paysager et de biodiversité.

## Chemins et sentiers en toute quiétude



Inauguration du prototype de mobilier rural en 2001 à Bullion

Une autre caractéristique du Parc est la fréquentation importante de son territoire par les habitants attachés à la qualité du cadre de vie et de l'environnement, ainsi que par un vaste public de touristes et de visiteurs attirés par les richesses patrimoniales (environ 400 000 chaque année). Une des premières idées, faire découvrir le territoire par la randonnée pédestre, a conduit au développe-

ment de sentiers en boucle sur les communes. Pas moins de 18 sentiers ont été aménagés dès la première décennie. A ce jour, on compte quelque 250 km de chemins réhabilités et balisés.

Pour ne citer que l'un des plus fameux sentiers de promenade du Parc, entre Chevreuse, Milon, Saint-Lambert et Magny, le chemin Jean Racine a été restauré en 1999, à l'occasion du tricentenaire de la mort de l'hôte célèbre de Port-Royal.

C'est le Parc qui assure le balisage et la mise en place du mobilier rural et le financement de bornes-fontaines. Il procède actuellement au renouvellement des panneaux de départ et flèches directionnelles de 15 sentiers en boucle. C'est lui encore qui prend en charge les travaux d'entretien léger, offre son appui technique aux communes qui, par ailleurs, bénéficient d'aides financières pour les travaux lourds

## Vente directe à la ferme

**Légumes et plantes :** CAT d'Aigrefoin, St-Rémy-lès-Chevreuse  
Tél. : 01.30.52.89.89 / Marcel, Magny-les-hameaux, rue de la Gerbe d'Or  
**Escargots :** Ferme de Fanon, Senlis Tél. : 06.80.06.05.87  
**Produits laitiers, charcuterie :** Ferme de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse  
Tél. : 01.30.52.00.19 / Ferme de La Noue, La Celle-les-Bordes - Tél. : 01.34.85.16.17 /  
Ferme des Trois Ponts, Auffargis - Tél. : 01.30.59.85.80  
Ferme de la Villeneuve, Rambouillet - Tél. : 06.11.50.33.87  
**Viande salées :** Ferme de Liseclair, Bullion - Tél. : 01.30.41.45.45  
**Confiture et miels :** Christian Royan, Magny-les-Hameaux - Tél. : 01.30.43.21.75 /  
Rucher de Fauvaux, St-Lambert-des-Bois - Tél. : 01.34.61.81.00 /  
Jacques Kemp, St-Rémy-lès-Chevreuse - Tél. : 01.30.52.20.38 /  
Confiture Sandrine Mia, Dampierre - Tél. : 06 83 20 13 45



Le Parc... et vous



## Ce terroir qui nous concerne

Le Parc encourage la vente directe de produits issus de l'élevage local. Ainsi la Fête des fermes, qu'il organise chaque année, en juin, depuis cinq ans, rencontre un succès grandissant auprès du public et a accueilli 5 000 visiteurs sur huit sites en 2004. Rien ne vous empêche d'acheter à la ferme, tout au long de l'année, les fromages et autres spécialités de saison.

En achetant chez ces producteurs vos produits frais, vous y trouvez bien sûr la qualité et la saveur du terroir, mais vous soutenez aussi des actions économiques qui contribuent au maintien des espaces naturels. Vous choisissez également des produits qui n'ont pas nécessité de longs transports et qui sont donc plus économiques en énergie pour la planète.

de restauration de sentes et chemins ruraux dégradés (une subvention qui se monte à 80% du coût pour les GR, PR et sentiers Parc et peut aller jusqu'à 70%, sous certaines conditions, pour les autres sentiers non balisés).

Rappelons aussi que le Parc a procédé, en liaison avec l'Office National des Forêts, à l'aménagement de deux sentiers de découverte et d'interprétation à vocation pédagogique : le sentier de Maincourt à Dampierre-en-Yvelines en 1987, avec l'édition d'un petit guide et, par la suite, l'installation de 15 panneaux informatifs sur son tracé, puis le sentier des Maréchaux à Senlis en 1995.

Citons aussi les différents documents d'information mis à la disposition des randonneurs et promeneurs, tels la toute récente édition du guide Dakota : "Les plus belles balades de la Haute Vallée de Chevreuse", le guide VTT ou encore le guide de randonnée pédestre "Vallées confidentes" qui décrit les chemins en boucle du Parc, document aujourd'hui épuisé. ■

Hélène Dupont



## Côté projet...



## Cheminons et pédalons gaiement

Aller à pied ou à vélo du Mesnil-Saint-Denis à Saint-Rémy-lès-Chevreuse en passant par Chevreuse, ou encore flâner des Vaux de Cernay à Auffargis, cela vous tente ? Pour ces deux itinéraires, le Parc a engagé une concertation avec les communes et les financeurs potentiels, dans un esprit d'intercommunalité et de solidarité financière. Ils feront partie d'un schéma directeur des liaisons douces qui va privilégier les liaisons locales, à partir des chemins ruraux existants, ainsi que les grands axes de fréquentation touristique (en accord avec les schémas des voies vertes et circulations douces à l'échelle de la Région, de la France et de l'Europe).



## Tourisme - Culture

Développer les activités culturelles et favoriser un tourisme nature-culture, voilà le projet de vie locale choisi par la Haute Vallée de Chevreuse pour *"susciter et maintenir une vie culturelle orientée vers l'expression et l'enrichissement de l'identité du territoire du Parc"*. Ne pas se replier sur soi, tout en se gardant des excès d'un tourisme de masse, incompatible avec le maintien d'équilibres fragiles et la préservation de ses patrimoines : le pari a été tenu et l'enthousiasme reste entier.



La culture ? Vaste sujet : de l'architecture et des objets d'art à l'histoire et à la mémoire en passant par le paysage, l'ethnologie ou l'urbanisme, le patrimoine culturel recouvre de nombreux aspects de notre vie quotidienne. La valorisation de ce patrimoine participe à la construction de l'identité du territoire, permet l'émergence d'un sentiment d'appartenance des habitants à un lieu et à un groupe social. Le patrimoine – affaire de tous – ne peut se gérer et se créer qu'en relation étroite entre les différents acteurs locaux, partenaires autour d'une idée commune que l'on pourrait nommer "esprit des lieux". C'est cette solidarité et cet enthousiasme, toujours, que l'on sent vivre avec autant de fraîcheur qu'il y a 20 ans, par exemple lors des réunions du comité de rédaction qui vous concocte l'Echo du Parc, ou dans les manifestations et initiatives (communales ou privées) de toutes sortes que le Parc soutient et encourage. Quand le public vient découvrir, ou revoir, un film inscrit au programme du cinéma de plein air, c'est qu'il est sensible au charme des lieux qui a séduit bien des cinéastes (plus de 300 films ont été tournés dans différentes communes du Parc). Quel habitant de Rochefort-en-Yvelines ne serait heureux de reconnaître, par exemple, les rues de son village choisies pour cadre de films d'époque ? *"Découvrir le village de Magny-les-Hameaux, à la fois*

*dans un film et en visitant une exposition dans la maison des Bonheur, voilà ce qui fait l'intérêt de la démarche du Parc"*, souligne Guy Poupart, maire de Bonnelles, qui préside la commission communication-animation-culture du Parc.



Balades musicales, cinéma, fêtes gourmandes, promenades littéraires... des événements variés pour découvrir le Parc.



## Esprit des lieux, es-tu là ?

On est bien loin – et c'est tant mieux – de la "réserve d'indiens" stigmatisée par les détracteurs des Parcs naturels régionaux. D'autant que le pari n'était pas évident à tenir dans notre Vallée de Chevreuse, fortement marquée par l'habitat résidentiel, où le besoin de quiétude peut facilement déboucher sur une attitude de repli. Pour que le territoire reste vivant, en l'absence d'activités économiques majeures, le Parc s'est attaché à favoriser les activités économiques compatibles avec ses contraintes de protection et à développer l'accueil touristique. C'est l'un des quatre grands objectifs de la Charte du Parc : "accueillir tout en veillant au maintien d'un niveau de fréquentation raisonnable".

Nous sommes gâtés, en Haute Vallée de Chevreuse, par la diversité des sites culturels et historiques à découvrir : châteaux de la Madeleine, de Breteuil, de Dampierre, de Mauvières ou de Méridon, Musée national de Port-Royal des Champs, abbaye des Vaux de Cernay, Fondation de Coubertin... Cet ensemble patrimonial et la nature très

présente qui caractérisent notre Parc, à deux pas de Paris, offrent des conditions idéales pour attirer promeneurs et visiteurs. Reste à proposer les aménagements et les animations adaptés qui favorisent une fréquentation douce.

## Convivialité, de la tête... et des jambes

Faire découvrir le Parc à ses habitants et à ses visiteurs, c'est bien sûr les encourager à utiliser tous les moyens de locomotion paisibles, de la marche à pied au vélo, en passant par le cheval ou le Baladobus du week-end, c'est aussi les inviter aux multiples randonnées, courses et manifestations qui animent nos villages et nos campagnes. Exemple :

le Grand tour du Parc en 7 étapes, imaginé et organisé par une association cernay-sienne avec le concours du Parc, qui dès son premier tour complet de novembre 1999 à avril 2000 avait réuni quelque 70 marcheurs, séduits par



Une navette part depuis 5 ans de la gare RER de Saint Rémy et permet de découvrir la Vallée sans la voiture.

la découverte des patrimoines locaux. Exemple : les 500 participants réunis le dimanche 14 mai 1995 pour la première grande randonnée-découverte en boucle entre Saint-Rémy, la ferme de Coubertin, Méridon, le château de la Madeleine et retour. Le Parc et les acteurs locaux, communes, associations, entreprises et bénévoles, se mobilisent volontiers pour conjuguer leur enthousiasme et leur savoir-



Découvrir dans un site insolite un film tourné dans le Parc, c'est le pari des séances de cinéma de plein air depuis 4 ans.

faire. Ainsi, en octobre 2000, le sixième rallye pédestre et la quatrième Fête des produits du terroir organisée par l'Union des Amis du Parc se sont retrouvés dans le cadre prestigieux des Granges de Port Royal à Magny-les-Hameaux. Ou encore, Bullion accueillait le 13 octobre 2002, la cinquième Fête des produits du terroir et l'arrivée du huitième rallye pédestre (entre Bullion, La Celle-les-Bordes et Clairefontaine-en-Yvelines) sur le thème de l'arbre.

D'autres manifestations sont davantage tournées sur la découverte des patrimoines – opération *Cent ans de cinéma en Vallée de Chevreuse*, expositions photographiques, souvenir de Jean Racine... – ou le dynamisme des artisans d'art, désormais promus par une exposition annuelle au moulin d'Ors ou encore les prêts de l'Artothèque.



## Le Parc... et VOUS

### Acteurs et spectateurs

Heureux habitants du Parc, si par chance vous êtes détenteurs d'une parcelle de patrimoine local (un bâtiment de caractère, un vieux puits, un beau jardin ou un verger...), sachez qu'en choisissant de le conserver, de le restaurer, de le mettre en valeur, vous participerez aussi à la transmission de témoins du passé. Votre soutien à ce cadre de vie auquel nous sommes tous attachés, passe aussi par une participation à la vie locale : n'est-il pas agréable de délaissier votre supermarché pour aller acheter le fromage ou la salade produits localement, ou de savourer petits plats et instants de détente au restaurant de votre choix ? Côté culture, guettez les concerts, brocantes et fêtes organisés dans votre commune ou le village d'à côté. L'Echo du Parc vous propose d'ailleurs le programme des principales festivités locales. Le sentiment d'être bien ensemble est largement partagé. Preuve que notre Parc, depuis deux décennies, suscite le même enthousiasme.

Sans oublier l'art des jardins, une douzaine des plus beaux jardins du Parc (la plupart privés) participant depuis 2001 à la Fête des parcs et jardins organisée au mois de juin par le Comité départemental du tourisme.

N'oublions pas l'art de vivre, cher aux gourmets et gourmands, avec l'instauration, depuis l'automne 2001 d'un concours culinaire, une bonne occasion de mettre à l'honneur les produits locaux dans les menus "terroir et gibier".

Le Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières sensibilise un jeune public, tandis que le gîte d'étape de la Maison de Fer à Dampierre propose un accueil original. ■

Hélène Dupont

### Côté projet...

#### Accueillir, inventer, animer...

Pour renseigner les touristes comme les habitants, les orienter tant sur les sites à visiter que les événements à ne pas manquer, l'accueil du Parc au château de la Madeleine est un pôle stratégique. Près de 40 000 personnes y passent tout au long de l'année et trouvent sur place une documentation variée, guides et objets à acheter et une équipe d'accueil disponible pour les renseigner, du mercredi au dimanche, y compris les jours fériés ! Sur le plan des équipements d'accueil, le Parc poursuit son action en faveur d'une politique qualitative. L'offre d'hébergement restant encore insuffisante par rapport à la demande du public, le Parc incite les particuliers à créer des gîtes et chambres d'hôtes et les accompagne dans cette démarche. Par ailleurs, comme alternative à l'utilisation de la voiture, le projet de Maison du vélo et du tourisme à la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est sur les rails, en liaison avec la RATP. Les visiteurs seront ainsi encouragés à venir par le train et certains habitants à utiliser leur vélo pour se rendre à la gare.



## Éducation et communication

Apprendre, comprendre et réagir aujourd'hui pour que demain reste un jour sain... La mission Education à l'environnement et aux patrimoines a imaginé de multiples actions pour inviter petits et grands à découvrir les richesses naturelles et culturelles du territoire, et surtout à les préserver.

Chacun devrait avoir désormais conscience de l'importance et de l'influence que revêt l'environnement. Conscience de la nécessité, voire l'urgence, de vivre en intelligence au sein d'un système nourricier que nous composons mais que nous sommes en train de décomposer... Aux enfants, Stéphane Lorient et Anne Lerouge, animateurs pédagogiques du Parc parlent avec d'autres images : un marais est comparé à une éponge, une roselière à un savon naturel qui nettoie l'eau, le saule est l'arbre grâce auquel on a inventé l'aspirine, le bruant des roseaux et la chauve-souris sont présentés comme d'utiles insectivores à protéger car mangeurs de moustiques ! Mission d'éducation pour les plus jeunes, de sensibilisation pour ceux qui ont été jeunes, le Parc a inscrit comme enjeu n°2 de sa seconde charte (1999 - 2009) : informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs. Et les enfants ! Ainsi, *Raconte-moi le Parc*, l'animation auprès des écoles élémentaires, est née en 1999 d'une parfaite collaboration entre le Parc, l'Education nationale et le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP). Le succès de ce projet (52 écoles demandent à s'inscrire, 23 en profiteront dès la première année) a alors donné lieu à la mise en place au Parc d'une nouvelle mission spécifique : l'éducation à l'environnement et aux patrimoines. Certes, depuis 1985, "faire connaître, c'est déjà protéger" était déjà l'adage de toute une équipe qui, petit à petit, a construit des outils pédagogiques et culturels attrayants, notamment le Centre d'initiation nature (CIN) des Hauts-Besnières à La Celle-les-Bordes, les sentiers découverts de Maincourt à Dampierre et des Maréchaux à



L'originalité de la mission éducation : intervenir directement dans les classes et sensibiliser à la nature et aux patrimoines locaux

Senlis, la mise en place locale de *La nuit de la chouette*, des *Journées du patrimoine* et, plus récemment, des *Journées mondiales des zones humides*, des *Journées des métiers d'art* et le lancement du *Journal des enfants* et du site internet *A l'école du Parc*.

63 classes auront travaillé avec le Parc durant cette année scolaire 2004/2005.



Le Centre d'initiation à la nature des Hauts-Besnières.

"On constate une relative méconnaissance du territoire et de ses richesses", observe Frédéric Pouzergues chargé de la mission Education à l'environnement et aux patrimoines. A l'heure où tout le monde parle de développement durable sans parfois comprendre ce que cache cette expression, s'intéresser à un Parc naturel régional dont les missions en sont le reflet est une opportunité ! "Le développement durable, explique Frédéric, c'est, parallèlement à ses aspects sociaux et économiques, comprendre l'environnement comme un biotope où vivent des êtres vivants, dont l'homme, qui s'influencent mutuellement. Ce système en équilibre fragile ne peut perdurer que si l'homme minimise son impact négatif. Mais pour cela, encore faut-il que l'homme possède les éléments qui lui permettent de comprendre et

### Côté projet...

#### Sentiers à dessein

Outils de sensibilisation particulièrement agréables, les sentiers de Maincourt et des Maréchaux devraient bénéficier d'aménagements qu'étudie actuellement le Parc. Deux autres projets de sentiers pédagogiques sont également en cours aux côtés de Bonnelles et Châteaufort, qui toutes deux possèdent une Réserve naturelle régionale.

### Apprendre en forêt...

Situé dans la maison forestière des Hauts-Besnières à La Celle-les-Bordes, le Centre d'initiation nature a été le premier support aux actions d'accueil et de découverte du Parc et de ses milieux naturels. Il reçoit de nombreuses classes scolaires provenant des communes du Parc et des villes voisines, qui viennent s'immerger, le temps d'une classe nature, d'une journée ou d'une semaine, au cœur de la forêt pour découvrir sa magie.



## Le Parc... et vous



### Notre communication, vous l'avez sous les yeux !

Sensibiliser, c'est aussi informer. Au cœur des messages que le Parc se doit de faire passer, *L'Echo du Parc* véhicule depuis 1999 une somme de connaissances sur le territoire, de découvertes et d'étonnements, que les habitants aiment à retrouver tous les quatre mois, en mai, octobre et janvier. "La communication est aussi au service de toutes les missions du Parc, souligne Virginie Le Vot, chargée de mission Communication-tourisme. Outre le journal *L'Echo* apprécié pour son ton plaisant et sérieux à la fois –et concocté par un comité constitué d'acteurs et de délégués des communes du Parc !– la communication imagine les supports, les événements, pour faire connaître un sujet de fond, une action, un site, des acteurs locaux. Tracts, affiches, sites internet, mise à jour de publications ciblées, diffusions dans les lieux publics, relations avec la presse... sont les vecteurs le plus souvent utilisés. Le Parc dispose également d'expositions itinérantes et d'objets promotionnels pour les fêtes locales, les écoles... La participation à divers salons (randonnée, agriculture...) complète les actions que nous menons pour fédérer un large public autour du projet Parc."

connaître son environnement, se l'approprier et faire ses choix. En résumé, qu'il sache agir en connaissance de cause. Notre but est donc d'aller vers le public, lui faire découvrir son environnement quotidien pour qu'il se responsabilise."

### Pour une pédagogie de l'environnement

"Vouloir exploiter la connaissance du patrimoine local au service des élèves nous intéresse tous", déclarait dans *L'Echo du Parc* de janvier 2000 Claire Rosty, inspectrice de l'Education Nationale à Chevreuse, lors du lancement de Raconte-moi le Parc. Aujourd'hui, l'éducation à l'environnement est "officialisée" à l'échelon national puisque mentionnée en 2004 au bulletin officiel. *Raconte-moi le Parc* s'intègre désormais dans un programme encore plus vaste : *L'école du Parc*, avec les *Classes d'eau*, des animations de sensibilisation aux énergies, à l'histoire locale, aux métiers d'art pour les collèves, etc.



La découverte de l'histoire médiévale de Chevreuse en costume d'époque

Citoyens de demain, les enfants sont très réceptifs et sensibles à la nature. Elle est leur espace de jeu et de découverte, ils la fréquentent ici chaque jour. La moindre animation proposée par l'équipe du Parc, en classe ou sur le terrain, leur parle : "Cela ne ressemble pas au quotidien de l'école, leur curiosité est accrue, dit un instituteur. Et quand ils rentrent chez eux le soir ou à la fin d'une semaine au CIN, ce sont eux qui apprennent, à leur tour, ce qu'ils ont découvert à leurs parents !" Et chez vous, parlez-vous aussi Parc ? ■

Patrick Blanc



La magie de la forêt et les sentiers "découverte" passionne les enfants



### Témoignage : La mare de Rochefort, classe de plein-air

Il y a cinq ans, les élèves de CM2 de Rochefort-en-Yvelines créaient une mare aux abords de la Rabette, aidés par le Parc, la Fondation Nicolas Hulot et la mairie. Très vite peuplé d'animaux et de plantes, le plan d'eau devint une seconde classe pour les enfants. "Nous pouvons y travailler tout ce qui touche à la science, aux animaux, à la chaîne alimentaire, à la citoyenneté et au respect, explique Carole L'Helguen institutrice de CM2. Une charte de comportement a été instituée autour de la mare, les enfants ont pris conscience du respect de l'environnement. Ils ont pu suivre la vie naissante, la présence de larves qui doivent rester trois ans dans l'eau avant de se transformer en nymphe puis en libellule."

Cette année, les CM2 ont délaissé provisoirement la mare pour suivre une *Classe d'eau* proposée et animée par l'équipe pédagogique du Parc et financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Deux journées ont permis aux enfants de comprendre le circuit de l'eau.

"Nous avons suivi la Rabette à partir de sa source à Clairefontaine, jusqu'à Rochefort en passant par la station d'épuration dont l'incidence a pu être observée. Les prélèvements effectués avec le Parc montraient le rejet de nitrates en sortie de station, traces qui disparaissaient, naturellement filtrées et éliminées par le milieu naturel, pour retrouver à Rochefort une eau quasiment de même qualité qu'à la source ! Découvrir leur environnement proche passionne les enfants. Tout autant que leur histoire : Stéphane, l'animateur du Parc nous a proposé une animation sur les jardins potagers d'autrefois, l'eau, les bains et la vie quotidienne au Moyen-Âge évoquant des valeurs remarquables comme l'amour courtois."



## 20 ans du Parc !

Plusieurs rendez-vous vous sont proposés pour cet anniversaire :

### 5 BALADES ACCOMPAGNÉES

**Samedi 28 mai - 9h30 / 18h**  
Senlis / Dampierre-en-Yvelines /  
Saint-Forget / Lévis-Saint-Nom /  
Le Mesnil-Saint-Denis

**Samedi 4 juin - 9h30 / 18h**  
La Celle-les-Bordes / Bullion /  
Bonnelles / Rochefort-en-Yvelines /  
Longvilliers

**Dimanche 5 juin - 9h30 / 18h**  
Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Chevreuse / Choisel

**Samedi 11 juin - à VTT 9h30 / 13h**  
Auffargis / Cernay-la-Ville / Clairefontaine-en-Yvelines /  
Vieille-Église-en-Yvelines

**Dimanche 12 juin - 9h / 18h**  
Saint-Lambert-des-Bois / Milon-la-Chapelle / Châteaufort /  
Magny-les-Hameaux

La fête samedi 25 et dimanche 26 juin  
au domaine d'Ors à Châteaufort,

**Fête de jour (14h - 20h30)  
et spectacle de nuit  
(21h30 - 23h00)**

**Grand spectacle vivant de plein air  
Raconte-moi le Parc**

400 figurants - mise en scène : Dominique Duroussaud\*  
avec la participation de l'association  
Jeunes Castelfortains

Le programme détaillé sera diffusé dans vos boîtes aux lettres  
début juin et sur notre site internet.

Accès gratuit. Spectacle et balades accompagnées  
sur réservation, nombre de places limitées.

Renseignements au 01 30 52 09 09 ou sur notre site :  
[www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)

\*(Direction artistique des Fêtes de nuit de Versailles)



### DERNIERS MOIS POUR PROFITER DE L'OPAH !

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

#### Propriétaire occupant ou bailleur,

vous souhaitez réaliser des travaux  
dans votre logement  
(remises aux normes sanitaires,  
électriques, économie d'énergie,  
ravalement, couverture,  
assainissement...)

Vous pouvez peut-être bénéficier  
des aides mises en place dans le  
cadre de l'O.P.A.H., ainsi que de  
l'assistance technique gratuite  
pour le montage de vos dossiers.

L'OPAH s'achèvera fin 2005.

Pour tenir compte des délais nécessaires au montage des  
dossiers de subventions, contactez au plus tôt :

**Catherine Leroux au PACT ARIM :**  
**01 39 07 82 53**

*Communes concernées : Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes,  
Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel,  
Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom,  
Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Forget,  
Saint-Lambert des Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis.*



### Chantiers de jeunes bénévoles Patrimoine et nature



● **Restauration du  
lavoir de la source  
aux fées (St-Forget)**  
du 14 au 30 août  
2005 en partenariat  
avec l'association  
Rempart.  
- Achèvement des  
travaux de  
maçonnerie et de  
mise en valeur de  
l'ouvrage.

● **Sur le site de Maincourt** du 02 au 16 septembre 2005 en  
partenariat avec l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France  
- Aménagement du site du marais de Maincourt (creusement d'une  
mare, protection des berges, réouverture de la roselière avec  
dégagement des aulnes et des saules en excès, ...).  
- Participation ouverte à des jeunes des communes du Parc : une  
occasion unique de rencontres et d'échanges internationaux au service  
d'une action de protection du patrimoine et de l'environnement.  
Hébergement à la Maison de Fer à Dampierre-en-Yvelines.